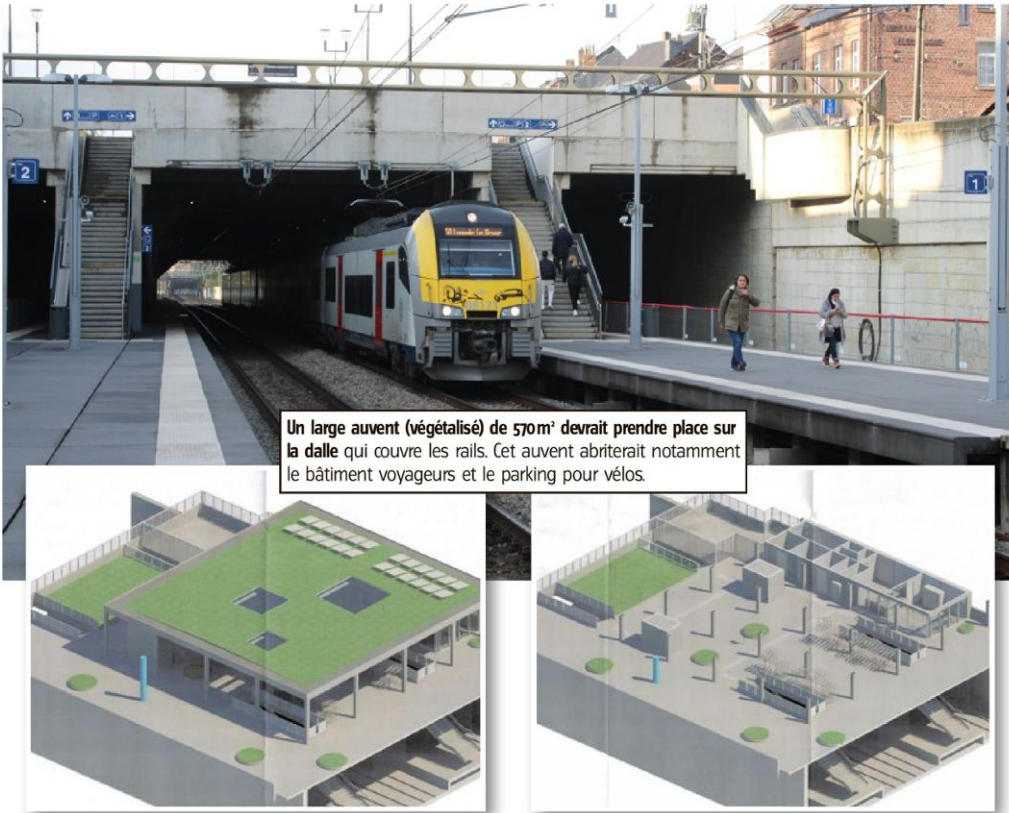


RIXENSART

Un projet de nouvelle gare



Un large auvent (végétalisé) de 570m² devrait prendre place sur la dalle qui couvre les rails. Cet auvent abriterait notamment le bâtiment voyageurs et le parking pour vélos.

Un nouveau bâtiment de voyageurs et un large auvent verront le jour sur la dalle de la gare. Le timing des travaux n'est pas encore connu.

● **Gérald VANBELLINGEN**

Ça bouge à nouveau en coulisses du côté de la gare de Rixensart. Car une demande de permis d'urbanisme a récemment été déposée par la SNCB. Une demande spécifique qui préface de nouveaux aménagements qui seront réalisés sur la dalle de la tranchée couverte.

« Un permis avait été accordé à l'époque pour l'ensemble des travaux : que ce soit la dalle, les ascenseurs ou la gare elle-même, précise Christophe Hanin, échevin de l'Urbanisme de Rixensart. Ici, la

SNCB a réintroduit une demande qui concerne uniquement les aménagements de la dalle. À terme, cela devrait quelque peu ressembler au style de la nouvelle gare de Waterloo (NDLR : dont les travaux se finalisent peu à peu). »

En pratique, la SNCB a pour projet d'aménager la dalle de la tranchée couverte. Un aménagement qui prendrait la forme d'un auvent de 570m². Celui-ci abriterait les parkings à vélos (de 76 places, les parkings actuels seront déplacés), les escaliers d'accès aux quais, ainsi que les cheminements depuis le futur bâtiment des voyageurs vers les escaliers et ascenseurs (prévus pour décembre 2020). Bref, sous l'auvent, les navetteurs devraient être largement protégés des intempéries.

En plus, sous cet auvent, une zone sera aménagée pour la construction d'un bâtiment de voyageurs.

« Nous prévoyons ces aménagements pour améliorer l'accueil et l'accessibilité pour l'ensemble de nos navetteurs, complète Élixa Roux, porte-parole de la SNCB. Ils constitueront l'aboutissement d'une restructuration profonde du site. De nouveaux équipements de quais verront également le jour. »

Le bâtiment de voyageurs – d'une superficie de 150m² – comprendra les guichets, les locaux d'accueil voyageurs ainsi que les locaux techniques. Il sera aménagé en différents modules qui comprendront des zones publiques, de services et de locaux techniques. Le tout est annoncé comme étant évolutif en fonction des besoins. Côté emplacement, ce nouveau bâtiment ne sera pas situé le long de l'avenue de la Gare, mais du côté opposé.

La SNCB met en avant la haute qualité environnementale du projet : du choix des matériaux à l'in-

tégration de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'auvent, en passant par la mise en place de toitures « vertes extensives ».

Le bâtiment voyageurs sera d'ailleurs conçu pour répondre aux normes zéro énergie.

Le timing du chantier n'est pas encore défini

Côté timing, les travaux sont envisagés en deux phases : l'auvent en premier, ensuite le bâtiment voyageurs. Mais si la porte-parole de la SNCB a bien confirmé l'installation des ascenseurs PMR pour le mois de décembre prochain, rien n'est encore précisé pour ce nouveau chantier.

Précisons également que le projet n'en est encore qu'au stade de la demande de permis. Le projet pourrait donc être sujet à modifications avant de passer au stade de l'enquête publique. ■

GENAPPE

Des chèques scolaires pour les familles

Lors de la rentrée 2013, le CPAS de Genappe avait mené une première expérience d'achat de chèques scolaires d'un montant de 25€ pour un budget total de 2 500€.

Cette opération avait été très appréciée par les familles. Les collaborations nées des « Tables rondes contre la pauvreté infantile » ont confirmé le bien-fondé de cette action. Elle s'est poursuivie lors de chaque rentrée scolaire. En 2019, le budget avait été porté à 5 000€, et près de 120 élèves et étudiants ont pu profiter de cette mesure.

De 5 000 € à près de 10 000 €

Le conseil de l'action sociale (CPAS) vient de renforcer cette décision en débloquant un budget de près de 10 000€ pour des achats scolaires pour la rentrée de septembre 2020, suite à l'indexation des coûts scolaires mais aussi en raison de la relance après la pandémie de Covid-19.

Ces chèques scolaires sont exclusivement destinés à l'achat d'objets scolaires auprès d'un enseignant de la grande distribution : « Les montants s'élèvent à 25€ en maternelle, 50€ en primaire, 75€ en secondaire. Les étudiants du supérieur ou de l'université, âgés de moins de 25 ans, pourront bénéficier de la même mesure à hauteur de 100€, dans le cadre d'un projet individualisé d'intégration sociale. Certaines familles entrant dans les critères d'octroi, sont connues du CPAS. L'aide est toutefois ouverte à toutes les familles. Celles qui sont dans le besoin peuvent solliciter cette aide en prenant un rendez-vous avec un assistant social, soit par téléphone au 067 64 54 50 ou par e-mail à l'adresse cpas@genappe-cpas.be », indique un communiqué du président du CPAS, Vincent Girboux. ■

M. Dem.